

POLITICAILLES



Aujourd'hui
Jura

Carton rouge



C'est par un strident coup de sifflet que le président d'organisation du 100e anniversaire de

l'Association jurassienne de football a ouvert samedi passé les festivités. Le ministre Charles Juillard, c'était lui, a dirigé la cérémonie de main de maître, ne récoltant que des vivats pour l'excellence de sa performance. Beaucoup moins en forme jeudi en tant que chef du Département des finances, il a reçu de la part de ses administrés un carton de la couleur de ses comptes. Du rouge très, très

Vif. Photo Roger Meier

Francophonie



L'esprit d'indépendance n'a pas de limite pour le député autonomiste Pierre-André Comte. Il a ostensiblement

boudé l'organisation de la Semaine de la langue française et ses 50 manifestations disséminées à travers la Suisse. Pour mettre seul sur pied une «Semaine de la francophonie dans le Jura» avec moult fioritures. La vedette le 20 mars sera l'ancien bâtonnier genevois Me Marc Bonnant que le parlementaire qualifie «de meilleur orateur du pays et de digne fils de Cicéron et de Démosthène».

Photo Roger Meier

Nul n'est prophète...

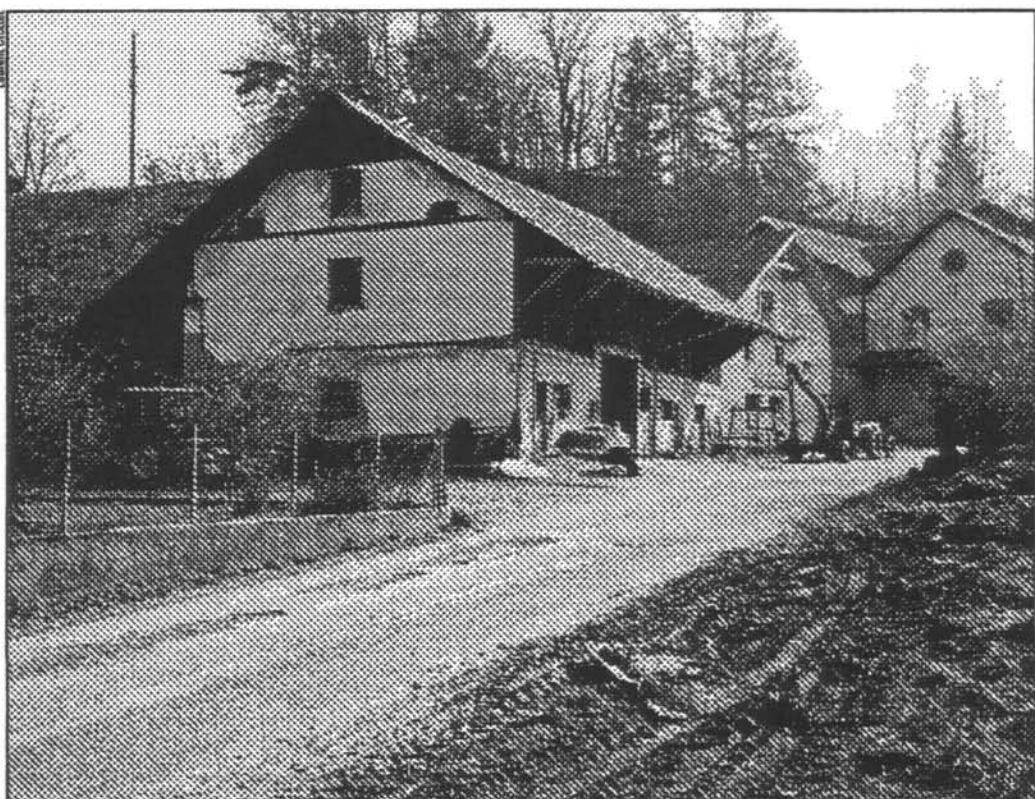


Président du conseil d'administration de la CSS, donc grand pourfendeur de la caisse unique, l'ex ministre

Pierre Boillat a reçu un véritable camouflet de ses concitoyens qui ont été les vice-champions de l'initiative, l'acceptant à 57,7%. Car les champions – personne ne l'a relevé puisque ce résultat était fondu dans celui du carton de Berne – sont les Jurassiens bernois qui ont voté pour la caisse unique à 57,9%. L'unité du Jura réalisée sur le dos de l'ancien ministre de la Justice, plutôt

COGASSE. Photo Roger Meier

ANIMAUX MALTRAITÉS. Un bovin nouveau-né livré à lui-même



C'est dans cette ferme qu'ont été constatées des maltraitances à répétition. L'agriculteur, souffrant de problèmes psychiques et d'alcoolisme depuis la mort de sa mère, a déjà été interné une fois et son bétail vendu. Mais il s'est racheté des bêtes!

Il laisse un bébé veau dans le froid

CHÂTEL-SAINT-DENIS (FR)

Un agriculteur, déjà condamné par la justice pour maltraitance envers son bétail, a laissé une vache portante passer l'hiver en extérieur

Stéphane Bernoy
stephane.bernoy@di.ressa.ch

Un agriculteur de Châtel-Saint-Denis (FR), âgé de 57 ans, condamné pour maltraitance contre ses bêtes le 20 octobre 2006, a aggravé son cas. Il a laissé un veau nouveau-né au bord de la route le 5 mars dernier. «Il pleuvait, il faisait froid et l'animal grelottait», se souvient le sergent Philippe Hurni, de la police municipale châtelaise. Et de préciser que la vache qui a donné naissance au veau avait passé tout l'hiver dehors, selon les dires de l'agriculteur. La bête a d'ailleurs dû être abattue car elle était malade.

L'affaire a éclaté en 2002. A l'époque, l'enquête avait démontré que les ani-

maux de cet agriculteur étaient très sales. Il ne trayait pas ses vaches de manière régulière et il déversait le lait dans la forêt. Lorsqu'il rentrait ses bêtes, il les poussait avec son véhicule.

En proie à de graves problèmes psychiques et d'alcoolisme depuis la mort de sa mère, l'homme a été interné en hôpital psychiatrique. L'Etat de Fribourg a vendu ses vaches durant cette hospitalisation. C'est à cause de cette vente que l'agriculteur a fait recours contre sa condamnation. Un procès doit se pencher sur ce recours le 17 avril prochain.

Grâce aux 35 000 francs de la vente de ses bêtes par l'Etat, il a pu se racheter du bétail. Mais ses derniers agissements ne plaident décidément pas en sa faveur.

«Nous avons donné à cet homme une chance de rétablir la situation, notamment avec l'assistance de l'Institut agricole de Grangeneuve, mais il s'est entêté», regrette Pascal Corninboeuf,

conseiller d'Etat fribourgeois en charge de l'Agriculture. Et de préciser qu'il a adressé une lettre à la commune de Châtel-Saint-Denis pour régler définitivement la situation ces prochains jours.

«Une séance a eu lieu jeudi soir», confirme François Genoud, syndic. Pour le vétérinaire cantonal, Fabien Loup, «cet homme est malade, il faut qu'il prenne soin de lui et nous de ses bêtes». Joe Genoud, responsable de la

«Nous avons donné à cet homme une chance de rétablir la situation, mais il s'est entêté»

Pascal Corninboeuf, conseiller d'Etat fribourgeois en charge de l'Agriculture

Police et de l'Agriculture à Châtel-Saint-Denis, insiste sur l'urgence de mettre le bétail en pension en attendant les conclusions du procès. Quant au préfet du district de la Veveyse, Michel Chevalley, il se dit confiant dans le dénouement imminent de ce drame humain. »